

montréalais et, bientôt les Loyalistes du H.-C., maintiennent le cours monétaire de New-York, du N.-Jersey, de la Pennsylvanie.

V°  
Echec  
de la  
création d'une  
Banque  
commerciale  
(1792)

**1o Premiers banquiers :** — trois sociétaires anglais, *Phyn, Ellice, Inglis*, négociants en relation avec deux importantes Compagnies de Montréal — celle de *Todd, Mac Gill*... et celle de *Forsythe, Richardson*... — inaugurent (1792) l'institution d'une **banque régulière** au Canada. — La dénomination est *Compagnie de Banque canadienne* (The Can. Banking Co.) ; — elle lance son prospectus le 17 mars, en établit la raison et l'opportunité...

**2o Organisation et fonctionnement :** — son siège est à Montréal, *bureau central*, avec différentes branches se ramifiant dans les villes des deux nouvelles provinces. — La Banque a le dessein de recevoir les dépôts courants, d'émettre du papier, billets et effets à ordre, de les escompter, de tenir des comptes courants pour les épargnes, les recettes et les dépenses, de changer les billets promissoires... Les promoteurs se proposaient d'activer *le trafic* de la colonie : on ne saurait louer assez leurs intentions et leur organisation.

**3o Echec de la tentative :** — l'échec résulte de plusieurs causes locales : — les *districts ruraux* du B.-C. ne sentent guère le besoin de tels services ; — les *marchands* du H.-C. exercent en ville la fonction de vrais banquiers, grâce aux *Bons*, émis en fraude de la loi ; — les *agents* des Compagnies montréalaises sont les entremetteurs bien rétribués des conventions entre les négociants en gros et en détail. — Le lieutenant-gouverneur *Simcoe* forme le dessein de créer l'emmagasinage des farines et des grains, de les mettre sous la main de ses Conseillers : les lords du Bureau du Commerce s'opposent à l'exécution de ses plans ; — en 1794, les *transactions* commerciales avec les E.-U. favorisent l'exode direct du numéraire du Canada, au profit des négociants de la métropole.

VI°  
Système  
postal  
(1760-75)

**1o Service antérieur :** — en 1710, promulgation anglaise de la *Loi du Service postal* dans les colonies d'Amérique, entre elles et la métropole : — abondante source de revenus que ce service, alors et aujourd'hui. — Les *frais de port* — point d'affranchissement encore — sont ainsi établis : New-York à Philadelphie (9 d.), ou à Boston (1 sh.) : — soit à une distance au-dessous de 60 milles (4 d.), au-dessus jusqu'à 100 milles (6 d.). — Limite du poids d'une lettre (moins d'une once) à une once au plus. New-York à Boston, une lettre de trois feuilles distinctes (96 sous de notre monnaie).

**2o Administration postale :** — en 1760, le *Ministre* des Postes à Londres : — des *sous-ministres* de son choix à l'étranger. — *Division* de l'Amérique britannique en deux districts, méridional et septentrional, confiés à deux *délégués* (deputy) : le dernier s'étendait de l'Acadie au sud de la Virginie. — En 1763, **Benjamin Franklin** est l'un des délégués depuis dix ans ; il note dans son *Journal* qu'il encaisse des